



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

75 | automne 2018

Traductions du Moyen Âge

Nacima BARON, Stéphane BOISSELLIER, François CLÉMENT, Flocel SABATÉ (dir.), *Limites et frontières, vol. I, Reconnaître et délimiter l'espace localement au Moyen Âge ; vol. II, Ériger et borner diocèses et principautés au Moyen Âge*

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (« Histoire et civilisations »), vol. I, 2016, 248 p. ; vol. II, 2017, 249 p.

Giovanni Stranieri



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/medievales/9611>

DOI : 10.4000/medievales.9611

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2018

Pagination : 252-255

ISBN : 978-2-84292-861-2

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Giovanni Stranieri, « Nacima BARON, Stéphane BOISSELLIER, François CLÉMENT, Flocel SABATÉ (dir.), *Limites et frontières, vol. I, Reconnaître et délimiter l'espace localement au Moyen Âge ; vol. II, Ériger et borner diocèses et principautés au Moyen Âge* », *Médiévales* [En ligne], 75 | automne 2018, mis en ligne le 15 octobre 2018, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/medievales/9611> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/medievales.9611>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

Nacima BARON, Stéphane BOISSELLIER,
François CLÉMENT, Flocel SABATÉ
(dir.), *Limites et frontières*, vol. I,
*Reconnaître et délimiter l'espace
localement au Moyen Âge* ; vol. II,
*Ériger et borner diocèses et principautés
au Moyen Âge*

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (« Histoire et civilisations »), vol. I, 2016, 248 p. ; vol. II, 2017, 249 p.

Giovanni Stranieri

RÉFÉRENCE

Nacima BARON, Stéphane BOISSELLIER, François CLÉMENT, Flocel SABATÉ (dir.), *Limites et frontières*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (« Histoire et civilisations »), vol. I, *Reconnaître et délimiter l'espace localement au Moyen Âge*, 2016, 248 p. ; vol. II, *Ériger et borner diocèses et principautés au Moyen Âge*, 2017, 249 p.

- 1 Cette double publication collective parachève, comme l'indique Stéphane Boissellier dans ses propos introductifs, un programme de recherche inauguré en 2006 par la table ronde de Poitiers, dont les actes ont été publiés sous le titre *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge*¹. La réflexion sur la délimitation des espaces participe de l'engouement pour l'approche spatiale en sciences humaines et notamment chez les médiévistes². L'extrême diversité des approches et des sources mobilisées autour de cette thématique a trouvé son unité d'exposition dans la

notion d'échelle. Les deux volumes qui nous occupent rendent compte de rencontres qui ont eu lieu entre 2008 et 2010 autour de la délimitation des espaces aux échelles locale (premier volume) et supra-locale (second volume). Quant aux actes du colloque international tenu au Portugal en 2011 sur le thème des frontières géopolitiques, ils ont trouvé plus rapidement le chemin de la publication³.

- 2 Ces deux volumes regroupent vingt-sept contributions. Les vingt-quatre auteurs s'intéressent aux finages, à la géographie administrative, aux élites et aux communautés locales, à la gestion des littoraux, à la seigneurie, à la formation des diocèses et des paroisses, aux frontières étatiques, aux représentations. La matérialité et le sens complexe des limites ont été envisagés à partir d'approches et de sources diverses, ce qui a permis de nuancer certains paradigmes historiographiques. L'étendue géographique considérée est l'un des atouts majeurs de l'ouvrage : le dossier le plus fourni concerne la Catalogne, avec quatre communications ; seize autres portent sur le reste de l'Occident latin et germanique ; trois nous transportent dans les Balkans et dans l'Empire byzantin. Enfin, ces enquêtes couvrent la totalité de la période médiévale, sans oublier une intervention isolée sur l'Italie centrale au IV^e siècle avant notre ère.
- 3 Stéphane Boissellier définit les « territoires locaux », qui font l'objet du premier volume, en excluant, d'un côté « les limites de propriété individuelle [...] et de parcelle » (p. 11), de l'autre les « espaces supra-locaux [...] modelés par l'action d'une puissance politique » (vol. II, p. 11). Dans la première partie, cinq contributions traitent des limites juridictionnelles entre communautés d'habitants, seigneuries et paroisses. Pierre-Éric Poble montre que, chez Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, dans la Gaule des V^e-VI^e siècles, une terminologie spécifique (*finis, terminus*) désigne des limites linéaires nettement identifiées à toutes les échelles, de la parcelle à la cité au royaume. Ainsi, une vision linéaire et parcellaire de l'espace se dégage. « Le pouvoir change de mains mais les pratiques territoriales persistent » (p. 20), même si l'expression spatiale du pouvoir des saints tend à ignorer ces circonscriptions administratives. Trois articles portent sur la délimitation des paroisses post-grégoriennes entre Bretagne, Portugal et Belgique actuelle. Anne Lunven – pour les diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo – et Julie Dury – pour les paroisses du diocèse de Liège – soulignent l'apparition aux XI^e-XIII^e siècles des premiers actes de délimitation. Les limites deviennent réelles et reconnues au fil de la croissance agricole et démographique, mais surtout avec la généralisation de la dîme au XIII^e siècle (p. 49), qui fait de chaque paroisse un territoire fiscal. En revanche, dans le nord du Portugal, la documentation du milieu du XIII^e siècle compulsée par Christophe Tropeau ne livre aucune notion de délimitation parcellaire. L'article de Nicolas Schroeder sur les seigneuries de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (actuelle Belgique) du XI^e au XV^e siècle montre que ces domaines fonciers sont souvent des « nébuleuses [...] de parcelles réparties dans un ou plusieurs finages » (p. 63, 65). Au fil du temps, ces espaces se font, toutefois, plus homogènes en fonction des conflits résultant de l'emprise agricole et démographique. Enfin, pour Frédérique Laget, l'espace littoral breton à la fin du XV^e siècle apparaît dans les archives ducales comme un vrai « territoire », au sens d'un espace juridique structuré par des règles, entre *res nullius* (ce qui n'appartient à personne), *res communes* (ce qui est à la disposition de tous) et *res publicae* (ce qui doit être contrôlé par l'autorité). Globalement, ce dossier reflète sans surprise notre difficulté à définir la délimitation de l'espace au haut Moyen Âge, quand les sources écrites font défaut. Sans doute, des enquêtes archéologiques

pourraient-elles nuancer ce tableau, que les auteurs se gardent de considérer comme une preuve avérée du caractère non parcellaire de l'espace alto-médiéval.

- 4 Les six contributions suivantes sont consacrées aux « aires d'influence » des communautés urbaines. Comme l'expose Stéphane Boissellier en introduction, les villes sont les « plus anciennes structures matérielles complexes existantes » et jouent un rôle d'interface dans l'organisation spatiale. C'est pourquoi, les délimitations de leurs aires d'influence sont les « facteurs mêmes de la territorialisation et non pas son aboutissement » (p. 15). Pour le territoire de Clermont-Ferrand, Emmanuel Gréolois démontre qu'avant le XII^e siècle – moment de la création de la ville neuve comtale de Montferrand, puis de son ressort de justice et de celui de Clermont –, de nombreuses anomalies morphologiques, la toponymie et les données archéologiques indiquent que la cité épiscopale avait hérité d'un espace propre correspondant à la cité antique, centrée sur la plaine de Jaude. Par la suite, le centre de gravité de l'agglomération s'est déplacé vers le nord-est. David Sassu-Normand se concentre sur la ville d'Albi qui se trouve au XIV^e siècle à cheval sur plusieurs juridictions, à la suite de l'annexion du Languedoc à la France. Cela engendre une discordance entre la morphologie urbaine et la trame administrative et une opposition durable entre les autorités consulaires et royales qui est largement responsable du dossier documentaire étudié, car il a fallu clarifier les limites de la cité. Les sources étudiées par Régis Le Gall-Tanguy confirment l'absence de toute préoccupation pour la délimitation des territoires des villes médiévales en basse Bretagne avant le XV^e siècle, le seul critère d'appartenance d'un lieu à une ville étant la proximité différentielle. Enfin, Maëlle Ramage signale l'émergence – dans les actes notariés et les livres d'estime de Cavaillon au XV^e siècle – du quartier comme moyen de désignation spatiale propre à l'*universitas*, face à la paroisse qui est l'échelle et l'espace du pouvoir épiscopal. Enfin, deux articles portant sur la Catalogne traitent de l'influence des élites sur la cité et sur son district. Pour Jesús Brufal Sucarrat, les forteresses et les établissements agricoles bâtis par les élites de Lérida ont contribué à fixer la délimitation du district de la ville. À son tour, Flocel Sabaté souligne le rôle des élites dans l'émergence des centralités urbaines catalanes, à travers la propriété, la juridiction et les prélèvements qui matérialisent leurs intérêts sur le territoire. Ainsi, les circonscriptions administratives transfèrent dans l'espace la centralité socio-économique des élites urbaines, des étalages soignés de pierres et des bornes venant marquer sans équivoque les limites, tandis que capitale et circonscription ont désormais le même nom. Au total, ces articles s'appuient sur la documentation normative et fiscale du bas Moyen Âge, mais remontent parfois plus loin à travers l'analyse morphologique. Ils suggèrent que l'institutionnalisation des limites a pu entériner l'existence d'aires d'influence, de territoires de fait, non formalisés.
- 5 Avec le deuxième volume, on passe aux frontières de diocèses et de principautés (première partie) et aux frontières d'États (deuxième partie). Régis Le Gall-Tanguy se concentre sur la formation des espaces diocésains dans la pointe bretonne du V^e au XIII^e siècle. Les premières attestations des deux diocèses de Léon et de Cornouaille remontent ici à 851-857 ; puis, la *Vita Pauli Aureliani* (884) parle de la « *regio* » de l'évêque de Saint-Pol (Léon), tandis que la *Vita Winwaloei* (IX^e siècle) affirme que l'île de Tibidy est située « aux confins de la Cornouaille » (p. 30). C'est à partir de 1040 que la documentation témoigne de conflits sur l'attribution de telle ou telle paroisse à tel ou tel diocèse, mais ce n'est qu'au XIII^e siècle (*Vita Chorentini*) que les évêchés apparaissent

comme des territoires aux limites strictement définies et stables. Dans les territoires épiscopaux de l'empire proto- et médio-byzantin, où nous emmène Benjamin Moulet, la stabilité des cadres antiques est très forte : chaque cité a son évêché et toute nouvelle cité en est vite pourvue. En revanche, si les notices épiscopales connues dessinent, pour les VIII^e-XI^e siècles, un maillage dense de sièges épiscopaux, aucune source ne permet d'y faire figurer des limites. L'article de Jean-Luc Fray analyse les territoires des sires de La Roue, entre Forez et Auvergne, au Moyen Âge central. Bien que cette seigneurie se situe dans le diocèse de Clermont, ses intérêts penchent vers Montbrison et la vallée du Rhône. La force des liens de dépendance avec les comtes du Forez et la projection économique de ses relations avec des abbayes auvergnates ayant des filiales en Lyonnais et en Forez, ont eu raison de la limite administrative (qui sépare toujours la Loire du Puy-de-Dôme), que l'accord établi en 1317 entre le sire de La Roue et le comte de Forez – avec l'arpentage systématique des 27 kilomètres de frontière commune – semble pourtant décrire comme une véritable « barrière ». Les deux dernières communications nous ramènent en Espagne. Charles Garcia focalise son attention sur la légitimité politique dans la Tierra de Campos, entre les royaumes de Léon et de Castille, du XI^e au XIII^e siècle. Dans cet espace encore très mouvant, les constructions rituelles et symboliques comptent autant que les démarcations matérielles. Ainsi, le roi Sanche Garcés III structure l'espace qu'il vient de conquérir en Tierra de Campos et y fixe la population, à la suite d'un « puissant miracle » qui a eu lieu dans une « caverne contenant un autel dédié à saint Antonin » (p. 78), autour de laquelle il fonde la cathédrale et l'évêché de Palencia. Dans la même région, les nombreux *loci* abandonnés font l'objet d'un pèlerinage annuel par lequel les anciens habitants mettent en scène leur réappropriation symbolique des terres, de l'église et du cimetière. Pour Pere Benito i Monclús, les luttes contre les lourdes conditions de servitude qui pèsent sur les paysans catalans dessinent, à partir de la fin du XII^e siècle, de nouvelles limites entre les villes-marchés et les seigneuries rurales. Au siècle suivant, rois et seigneurs octroient des privilèges et des franchises pour attirer de nouveaux habitants dans le territoire au sud du Llobregat vers Tarragone, la Nouvelle Catalogne, et dans les comtés situés au nord des Pyrénées. Ainsi, des limites juridiques fortes émergent à partir des rapports de force entre élites et paysans.

- 6 La deuxième partie porte sur les frontières étatiques et militaires. Thierry Piel considère un épisode de l'expansion de la République romaine en Italie centrale. Par cette incursion chronologique, il s'agit de montrer comment une prétendue « frontière naturelle » – la forêt ciminenne – a pu être inventée par Tite-Live pour en faire le lieu de la première victoire romaine « sur des territoires montagneux et enforestés » (p. 124), au moment où Auguste se préparait à envahir les forêts germaniques. Damien Glad et Amaury Levillayer nous emmènent dans les Balkans et au Proche-Orient tardo-antiques et proto-byzantins. Le premier montre que, si le Danube est organisé comme une rocade fortifiée artificielle – le « *limes* », de Tacite à Procope –, cette limite n'est qu'un aspect d'une zone-frontière qui est aussi un espace d'échanges, loin de la vision caricaturale d'un rempart séparant deux mondes. La deuxième contribution analyse le rôle de la christianisation dans le cadre du *limes* oriental, dans une perspective de *frontier history*. De l'Euphrate à la mer Rouge, l'Église chrétienne joue un rôle central dans la structuration de cet espace parcouru par des nomades, faisant émerger des identités nouvelles. S'adaptant à cet « *all man's land* » (p. 159), le christianisme fait de la limite du pouvoir byzantin une ligne de départ plutôt qu'une fin du monde. Luc Bourgeois présente trois systèmes de fortifications linéaires fossoyées situés en

Angleterre et au Danemark qui témoignent de la forte volonté de délimitation d'un pouvoir centralisé. Le Danevirke coupe sur une trentaine de kilomètres la base de la péninsule du Jutland, marquant la ligne frontière entre royaume danois et espaces germaniques du VII^e au XIX^e siècle. La levée d'Offa (Offa's Dyke) marque la frontière entre l'Angleterre et le pays de Galles depuis son érection sous le roi Offa (757-796), qui venait d'unifier la Mercie, le Kent et le Wessex. Enfin, le Wansdyke, attesté en 903, coupe le sud-ouest de l'Angleterre sur environ 60 kilomètres. L'auteur ne considère pas ces structures – et les nombreux ouvrages similaires encore visibles sur le continent – comme un héritage des défenses linéaires de tradition romaine. Difficilement défendables, sans doute sont-elles plutôt des marqueurs de souveraineté, spécialement quand celle-ci est imposée par un seul des deux pouvoirs limitrophes. Enfin, Flocel Sabaté et Charles Garcia nous ramènent au sud des Pyrénées. Le second analyse les réactions sociales à la brusque mise en place d'une frontière étatique entre Léon et Castille au XII^e siècle. Ce sont souvent les succès militaires qui font pencher les seigneuries, fragmentées par la nouvelle frontière, vers l'un ou l'autre monarque, bien plus qu'un critère spatial. De même, les villes castrales de frontière arrachent des concessions en négociant leur fidélité avec le mieux offrant. En Catalogne, Flocel Sabaté nous montre l'usage politique du souvenir de la frontière des X^e-XII^e siècles. Dès le XIV^e siècle, on conteste les exactions seigneuriales en invoquant le mythe du peuplement frontalier et de la lutte contre les *mauros*. Une « frontière » largement mythique justifie une grande partie de la réalité sociale postérieure, de la dépendance des paysans aux droits seigneuriaux, faisant de la construction de l'espace catalan le fruit d'une « reconquête ».

- 7 Enfin, les contributions placées à la fin de chacun des volumes mettent en perspective l'ensemble de l'ouvrage. Nathalie Bouloux insiste sur les représentations géographiques savantes qui ont fourni un soubassement symbolique à l'organisation de l'espace de la part des élites. Ce n'est qu'au XII^e siècle que le monde cesse d'être représenté en compilant les auteurs anciens et que les mappemondes intègrent des nouveautés, pour aboutir au XIV^e siècle à une cartographie qui rend compte de l'« historicité de l'espace » (p. 248). L'intervention de Nacima Baron tire le bilan des deux volumes et offre un plaidoyer pour l'interaction entre la géographie et l'histoire dont cet ouvrage constitue un bel exemple. Seule cette association a permis ici de décliner la notion de « limite » sous les angles de la délimitation, de la matérialité, des effets qu'elle produit sur les territoires contigus, des pratiques spatiales individuelles et des récits sociaux, ou des usages géopolitiques de la frontière.
- 8 En conclusion, cette série de contributions aussi diverses que cohérentes constitue un précieux point d'étape dans la réflexion historique sur les limites et les frontières. L'ouvrage multiplie les études de terrain sans renoncer à la théorisation. À chaque échelle, les articles portent autant sur la dimension institutionnelle et symbolique des délimitations que sur leur inscription matérielle. L'ensemble contribue aux débats historiques et archéologiques sur l'organisation de l'espace, la territorialisation et les institutions au Moyen Âge, en se tenant à l'écart de tout dogmatisme. Le paradigme de la cospatialité et de la non-linéarité des limites médiévales est relativisé et étroitement lié au sens de la délimitation, ainsi qu'à son échelle. Les effets de source sont régulièrement évoqués et pris en compte. On peut seulement regretter qu'un seul article (certes magistral) exploite l'ensemble des ressorts de l'analyse planimétrique et stratigraphique des formes du paysage, une méthode qui a pourtant beaucoup gagné en

efficacité et qui permettrait sans doute de mieux saisir les caractéristiques de la délimitation de l'espace en l'absence ou en complément des sources écrites.

NOTES

1. S. BOISSELLIER éd., *De l'espace aux territoires. La territorialité des processus sociaux et culturels au Moyen Âge*, Turnhout, 2010.
 2. B. CURSENTE et M. MOUSNIER éd., *Les Territoires du médiéviste* Rennes, 2005 ; F. MAZEL éd., *L'Espace du diocèse*, Rennes, 2008 ; F. MAZEL, *L'Évêque et le territoire*, Paris, 2016.
 3. S. BOISSELLIER et C. FERNANDES éd., *Entre islam et chrétienté. La territorialisation des frontières, XI^e-XV^e siècles*, Rennes, 2015.
-

AUTEURS

GIOVANNI STRANIERI

Université de Saint-Étienne - CIHAM [UMR 5648]